



Vive le printemps et les sucres !

L'équipe du journal



Buffet à L'Entre-Deux, école hôtelière, campus Brome-Missisquoi, Cowansville

Sommaire

Mot de la présidente	2
Tous azimuts	2
J'ai aimé	3
Actualités	4-5
Techno	6-7-8
Lectures	9
Au jeu !	10
Témoignages	11
Activités	11-12



Photo : Sucrerie Bonaventure



L'association qui nous unit

ASSOCIATION
DE PERSONNES
RETRAITÉES
DE LA FAE

Mot de la présidente

Revenons à la retraite !

Le vieillissement généralisé de la population jouté au problème majeur de la pénurie de main-d'œuvre remet la question de l'âge de la retraite à l'ordre du jour. Dans tous les cas, ce sont des motifs économiques qui préoccupent nos gouvernements, rarement notre bien-être, quoiqu'en disent les politiciens !

Depuis quelques mois, nous sommes témoins de la grande mobilisation des Français s'opposant au passage de l'âge de la retraite de 62 à 64 ans adopté par le gouvernement sous le bâillon. À ce chapitre, le Québec n'a de leçon à donner à personne. Notre gouvernement n'hésite pas à recourir à la clause dérogatoire et au bâillon pour adopter des projets de loi qui sont loin de faire l'unanimité. *Mais, revenons à la retraite.*

Au Québec, l'âge officiel de la retraite est fixé à 65 ans depuis 1966. On peut retirer sa rente à compter de 60 ans, mais avec une pénalité. Récemment, lors de la révision obligatoire de notre régime public, le gouvernement a tenu une consultation publique sur l'hypothèse de faire passer l'âge minimal d'admissibilité au RRQ de 60 à 62 ans. Devant le tollé généralisé provoqué par cette idée, le gouvernement a renoncé à ce projet.

La question du RRQ est cependant revenue lors de l'adoption du dernier budget du gouvernement du Québec déposé le 21 mars 2023. Ce même budget réduisant le fardeau fiscal des citoyennes et citoyens de 1 % prive ainsi l'État de 4,6 millions de dollars pour contrer la crise du logement, la crise climatique et la détérioration éhontée des services publics. *Mais, revenons à la retraite !*

Le budget apportait des modifications au RRQ en rehaussant l'âge maximal de la retraite de 70 à 72 ans et en rendant facultative la cotisation des retraités de 65 ans et plus. Des mesures reçues très positivement dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre. Mais n'oublions pas que la cotisation au régime étant de 50-50, les employeurs également réduiront leur charge !

L'effet d'une telle mesure favorisera probablement le recrutement ou la rétention de personnel. *Mais, si on revient à la retraite, la possibilité de « recotiser » au RREGOP pourrait-elle s'avérer également une avenue à explorer ?*

À suivre...

Nicole Frascadore



Tous azimuts

Si ce n'est que le printemps est à nos portes, mais qu'il se laisse attendre à cause des températures glaciales du week end du 1^{er} avril, qu'y a-t-il de nouveau dans votre numéro de L'Après FAE ?

Tout d'abord, M^{me} Nantel fait un retour sur l'impressionnant parcours de Françoise David (voir page qui suit). Aux pages 4 et 5, la rubrique Actualités présente quatre articles : le premier se penche sur la date du 8 mars, rendant hommage à la Journée internationale des Femmes; dans le deuxième article, M^{me} Vézina nous explique le concept de l'intersectionnalité; dans le troisième, une bien triste nouvelle, la lourde perte de Luc Ferland qui a milité pour améliorer le sort des membres de la FAE et, dans le dernier, la Marche du 23 septembre 2022 que nous relate M^{me} Lafontaine.

Ensuite, M^{me} Frascadore embrasse un des sujets qui, malheureusement, se retrouve, lui aussi, au palmarès des actualités, pour ne pas dire à la pointe de nos soucis : il s'agit de la fraude technologique vue sous deux angles, hameçonnage et arnaque. Trois pages (6, 7, 8) y sont consacrées. À consulter.

La page 9, elle, vous offre des propositions de lecture fort intéressantes, tout comme la page 10 qui propose un jeu qui sollicite votre cerveau en faisant appel à votre sens de la déduction.

Finalement, les deux dernières pages présentent les témoignages de deux de nos membres ainsi que de courts articles sur les activités qui se sont déroulées en Haute-Yamaska, dans les régions BLMV et à Cowansville.

Un gros merci aux auteures et auteurs qui ont collaboré à ce numéro. Merci à toute l'équipe du journal et à M^{me} Danielle Turgeon, notre infographiste.

Michel Dubreuil
Coordonnateur de L'Après FAE



Françoise David persiste et signe

J'ai aimé

Rappelez-vous cette magnifique rencontre du 2 novembre 2023 avec Françoise David...

Voici donc un retour à travers ses dernières publications.

Parlons d'abord du livre *Bien commun recherché, une option citoyenne* publié en 2004 par Écosociété, dans lequel elle parle de sa plongée en politique au début des années 2000 à la suite de l'aboutissement de la Marche mondiale des Femmes. Elle est alors présidente de la Fédération des Femmes du Québec (FFQ). À cette époque, elle organise Option citoyenne afin qu'il n'y ait qu'un seul parti politique de gauche, féministe et écologiste. Les femmes, à ce moment-là, possèdent moins de 1 % des richesses de la planète. Environ 80 % des 27 millions de réfugiés sont des femmes et les deux tiers des 300 millions d'enfants sans éducation sont des filles. Ici, la vie quotidienne des Québécoises est encore remplie d'iniquité salariale, de pauvreté subie par des mères monoparentales, de violences et d'isolement subis par des femmes immigrantes et autochtones. Il s'agit aussi du jeu entre le multiculturalisme et la langue française. Selon le rapport Bernier, il faudrait aussi améliorer les conditions de travail des travailleurs précaires ou autonomes. Enfin, à Option citoyenne, on vise à préserver un système de santé accessible également à tout de monde.

Dans *De colère et d'espoir* publié en 2014, Françoise David parle d'un grand écart entre les riches et les pauvres, selon l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS), et ce sont les femmes qui en souffrent surtout, malgré la présence d'organismes voués à leur soutien. Pour la santé, elle propose de revenir à la solution des CLSC par une valorisation et un redressement du système de santé public. En éducation, elle propose à François Legault de diminuer le nombre d'élèves par classe et de garder les cégeps. Quant aux artistes, à cause des coupures dans le budget du gouvernement Harper et du maigre budget du Conseil des arts et lettres du Québec (CALQ), il faut les aider et les encourager.

Elle parle encore de la FFQ, au moment où Lucien Bouchard est premier ministre et refuse d'emblée toutes les demandes concernant la pauvreté et la violence qui accablent les femmes. Et il est question de la langue française comme langue commune, incluant les immigrants. Puis en 2006, démarre la crise des accommodements raisonnables. Lors de la commission Bouchard-Taylor, les voix des jeunes se sont fait entendre; beaucoup plus conciliante que d'autres, Françoise David tient à un état laïque; le Conseil du statut de la femme, lui, propose d'inscrire la laïcité dans la Charte québécoise des droits et libertés.

Puis s'ajoute le problème de l'exploitation des gaz de schiste, des audiences du BAPE, des citoyens mécontents réclamant un moratoire sur cette exploration et cette exploitation.

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) indiquait que d'ici à 2050, les énergies vertes pourraient répondre à 80 % de la demande. L'hydroélectricité devient notre propriété collective : est-il possible de faire de même avec les autres sources d'énergie ?

Enfin, en 2006, le congrès de fondation de Québec Solidaire s'achève, issu de l'Union des forces progressistes (UFP) et Option citoyenne (OC). C'est un parti aux multiples couleurs : féministe, de la justice sociale, écologiste, souverainiste. Quant à Québec Solidaire, avec Manon Massé comme première candidate, Françoise David devient présidente et Amir Khadir député élu des travailleurs et travailleuses. Les deux seront porte-parole car le parti n'a pas de chef.

Enfin, dans *Du cœur au combat* publié en 2022, Françoise David y est décrite en cinq temps. 1° Le temps des naissances : les CPE n'existent pas encore, le Québec a le vent de la Révolution tranquille dans le dos, le premier référendum sur l'indépendance se solde par une victoire du non; Françoise David travaille au Centre de services sociaux du Montréal métropolitain (elle est devenue mère et se met à lutter pour les garderies); enfin, ces CPE ont été créés par Pauline Marois en 1997. 2° La solidarité en marche : alors que Françoise David s'implique à la FFQ, durant l'époque du massacre à Polytechnique, elle a l'idée de la Marche contre la pauvreté des femmes : *Du pain et des roses* basée sur des revendications comme la pension alimentaire automatique, l'équité salariale et la hausse du salaire minimum, sous le gouvernement Parizeau, puis sous le gouvernement Bouchard. 3° À l'ombre du baobab : avec SUCO, Françoise David raconte qu'elle part pour le Mali, là où le pouvoir appartient aux hommes et où se pratique encore l'excision; elle y réalise que c'est au Québec qu'elle doit combattre. 4° Le grand saut : face à la montée de l'Action démocratique du Québec, elle fonde Option citoyenne; plus tard, viendra Québec solidaire. Puis, surgit le printemps érable, une grève déclenchée en réaction à la hausse des droits de scolarité par le gouvernement de Jean Charest, lutte étudiante et lutte de société. En 2012, Radio-Canada et Télé-Québec organisent le débat des chefs dont Françoise David sort gagnante. 5° La politique autrement : Amir Khadir et Françoise David se partagent les dossiers, jusqu'à l'arrivée de Manon Massé, et travaillent à se faire entendre dans des projets comme celui sur la Charte des valeurs du Parti Québécois. Françoise David réussit à faire adopter une loi pour protéger les locataires aînés. Puis il y eut toute la question des valeurs dans la Charte des valeurs sur la laïcité.

Enfin, à l'automne 2016, Françoise David prend sa retraite.

Marie-Andrée Nantel
Comité de la condition des femmes

Actualités

Journée internationale des femmes¹

À la C.S.N., le slogan *Résistances féministes* met en lumière la nécessité d'agir et de poursuivre les luttes pour une société libre, juste, égalitaire et inclusive. Les inégalités à l'endroit des femmes et des travailleuses perdurent, surtout chez les femmes marginalisées. Voici donc quelques-uns des obstacles auxquels les femmes se heurtent au quotidien : problèmes d'accès au réseau des services de garde éducatifs à l'enfance qui empêchent ainsi les familles et les femmes de pouvoir travailler; violences subies à caractère sexuel et conjugal, cyberharcèlement et cyberintimidation; menaces à l'existence de certains droits; inaccessibilité à des services en matière de justice reproductive.

Dans certains pays, en Afghanistan, les femmes subissent des mesures liberticides de la part des talibans qui leur interdisent l'accès aux études, au marché du travail et aux espaces publics. En Iran, le régime actuel continue de réprimer vio-

lemment la révolte populaire initiée par les Iraniennes en septembre 2022.

Plus proche de nous, aux États-Unis, l'avortement est dorénavant interdit à 21 millions de femmes depuis l'annulation par la Cour suprême américaine de l'arrêt *Ron. C. Wade* qui en garantissait l'accès partout au pays.

Pour le Conseil du statut de la femme, la date du 8 mars a pour objectif de célébrer le chemin parcouru par les femmes et de saluer tout le travail accompli pour parvenir à l'égalité. Les femmes et les jeunes filles aux quatre coins du globe, à force d'innovation et de persévérance, instaurent des changements dans la société. Le 8 mars rappelle également la fragilité des acquis en matière de droits des femmes et fait valoir l'importance de l'égalité hommes-femmes.

Quant au gouvernement du Canada, il annonce son thème à savoir que « Chaque femme compte » et préconise que les femmes de tous âges et de tous

horizons aient leur place dans les sphères économiques, sociales et démocratiques.

Ce gouvernement offre des cours aux élèves du primaire. Sur son site, on trouve un premier lien intitulé *Femmes canadiennes dans l'histoire*; un deuxième propose d'explorer la galerie des *Femmes d'influence au Canada*; au fil d'un troisième lien, le gouvernement suggère de consulter la *Chronologie de l'égalité des sexes et des genres*. Il suggère également de regarder les *Minutes du patrimoine* et des femmes canadiennes inspirantes. Enfin, dans sa trousse numérique, il propose différents types de bannières à télécharger.

Voilà comment est soulignée l'importance de la journée du 8 mars par les différents paliers de gouvernement.

Marie-Andrée Nantel

Comité de la condition des femmes

1. Synthèse des trois textes de la C.S.N., du Conseil du statut de la femme et de celui du gouvernement du Canada.

Concept de l'intersectionnalité¹

Vous lisez peut-être de nombreux articles sur l'intersectionnalité depuis ces dernières semaines. Mais à quoi fait-on référence ? Pourquoi vouloir prendre cette orientation dans nos débats et nos choix de société ? Parlons-en un peu !

Le concept de l'intersectionnalité est apparu sur notre continent vers 1989. On doit ce terme à la professeure de droit Kimberlé Williams Crenshaw qui s'intéressait, à cette époque, à la lutte des femmes afro-américaines (plus spécifiquement de l'intersection établie entre le sexisme et le racisme que ces femmes subissaient depuis toujours, ce qui n'était pas pris en compte dans les mouvements féministes de l'époque). Ce n'est que depuis les années 2010 que nous pouvons voir cette forme de discrimination dénoncée et faire des avancées.

L'intersectionnalité se veut l'observation de trois concepts : domination, oppression et discrimination. Tous les

trois liés donnent suite à diverses différenciations sociales comme le **genre**, la **race**, la **classe sociale**, la **couleur**, la **nation**, la **religion**, la **génération**, la **sexualité** ou l'**orientation sexuelle**, le **handicap**, la **santé mentale**, etc.

L'intersectionnalité est l'analyse de tous ces rapports sociaux dans un concept d'égalité en lien avec des analyses dans un système où les inégalités sont toujours présentes. Elle est un outil qui permet de mieux nommer les inégalités et qui renvoie à une manière de percevoir les droits des femmes afin de ne pas ignorer les inégalités entre elles.

Une approche intersectionnelle met en lumière que toutes les femmes ne se ressemblent pas et que leurs combats diffèrent grandement des autres auxquels elles ont pris part.

Par exemple, nous pouvons facilement imaginer des femmes vivant des réalités telles qu'être immigrantes, autochtones,

lesbiennes, âgées ou même handicapées et/ou en situation de pauvreté et d'avoir à faire face à de la discrimination lorsque vient le temps d'obtenir un emploi, d'avoir des avantages sociaux, de vivre une maternité... De plus, elles peuvent se retrouver dans des contextes de vulnérabilité facilement détectables en lien avec la violence sexuelle, la violence conjugale et la violence tout court.

Nous pouvons affirmer que nous avons mené de nombreux combats et remporté de belles victoires, mais il faut encore de nombreuses réformes légales pour faire évoluer les mœurs.

En conclusion, un féminisme intersectoriel nous incite à poursuivre des actions inclusives, diversifiées, ouvertes au vivre ensemble et à la justice sociale.

Maryse Vézina

1. Retour du sujet dans une prochaine parution.

Requiescat in Pace

Luc Ferland (1963-2023) : un militant au parcours impressionnant !

Le 10 mars dernier, Luc Ferland nous a quittés.

Je tenais à rendre hommage à cet homme qui a consacré une bonne partie de sa vie à la défense des droits et des conditions de travail des enseignantes et enseignants. Jeune militant de l'Alliance des professeurs de Montréal (APPM) au début des années 1990, il s'est rapidement fait remarquer par ses interventions pertinentes et articulées lors du Conseil général de la CSQ. Enseignant en formation professionnelle, il a su défendre ce secteur d'enseignement tant ignoré par les instances syndicales. Puis, quelques années plus tard, ce fut la fusion des commissions scolaires. L'école où il enseignait a été transférée à la Commission scolaire Le Royer devenue Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île. Il s'est rapidement impliqué au sein de son nouveau syndicat, le Syndicat de l'enseignement de la Pointe-de-l'Île, où il a rempli plusieurs fonctions militantes. Il a été élu président en juin 2005, poste qu'il a occupé jusqu'à son élection à la FAE. L'année suivante, soit en juin 2006, de concert avec huit autres syndicats, il confirmait la désaffiliation du SEPÎ de la CSQ. Dès le mois d'août 2006, désigné au comité exécutif provisoire de la FAE par le conseil d'administration de son syndicat, il a contribué étroitement à bâtir la Fédération autonome de l'enseignement (FAE). En 2016, il était élu vice-président du Service des



Invitation
**SOIRÉE HOMMAGE
IN MEMORIAM**
LUC FERLAND
(1963-2023)

L'équipe du SEPÎ vous attend le
mardi 25 avril 2023 de 19h à 21h
afin de rendre un dernier hommage,
en compagnie de la famille, à notre
collègue et ancien président Luc Ferland.

La commémoration se tiendra au
Club de golf Métropolitain Anjou,
situé au 9555, boul. du Golf à Anjou.

relations du travail de la FAE, responsable de la négociation nationale. En 2020, avec son équipe, il a accompli un travail exceptionnel aux tables de négociation en concluant par un règlement qui améliorerait substantiellement les conditions de travail et salariales des membres de la FAE. En juin 2022, il annonçait son départ de la FAE en vue de sa retraite prévue pour

l'automne 2023. Jusqu'à la toute fin de sa vie, il œuvrait à titre de conseiller spécial à la négociation de la FAE.

Un homme tenace et déterminé dont plusieurs se souviendront, un homme de talent, un homme sensible, un homme qui avait son humour particulier et le cœur à la bonne place.

Repose en paix, Luc !

Nicole Frascadore

Manifestation

À la Marche pour le climat du 23 septembre 2022, plusieurs membres de l'APRFAE de la Haute-Yamaska ont marché avec les étudiants du Cégep de Granby et des citoyens de la ville afin de marquer leur solidarité pour la cause de l'environnement.

Un certain ministre responsable de la région de l'Estrie, M. François Bonnardel, nous a accompagnés pour la cause.

Avec nos drapeaux de l'APRFAE, nous sommes partis du Cégep pour nous rendre jusqu'au parc Victoria.

Au kiosque *Harmonie* (nommé en l'honneur de l'Harmonie de Granby), les organismes participants se sont présentés à nous en assurant vouloir répéter cette action en 2023.

L'APRFAE de la Haute-Yamaska se promet d'y être sans faute.

Priscille Lafontaine

Capsule techno

Comment éviter la fraude technologique ?

Autant l'avancement technologique nous facilite la vie, autant la fraude informatique est devenue un souci incontournable qui, parfois, peut tourner au drame. En effet, plus de 40 000 personnes ont été victimes de fraude en 2020 au Canada. En 2021, les fraudes associées à l'achat et à la vente en ligne de services ou de biens ont totalisé des pertes de 21,1 millions de dollars.

Le but de cet article est de vous donner quelques informations tirées principalement de la session sur la fraude informatique organisée par l'APRFAE le 21 février dernier. Nous ne pourrions certes pas épuiser la question dans l'espace qui nous est consenti, mais nous insisterons davantage sur des conseils de prudence afin d'éviter d'être frauduleusement trompés.

Nous aborderons la fraude sous deux angles : hameçonnage et arnaque.

HAMEÇONNAGE

L'hameçonnage est l'une des plus courantes formes de fraude. Elle consiste à envoyer massivement des courriels ou des textos imitant les sites d'une institution financière ou d'une entreprise connue comme Desjardins, Mastercard, Amazon, Walmart en ligne, UPS, etc. Elle se réalise via un courriel, un texto ou un appel téléphonique et incite à cliquer sur un lien qui ouvre le fichier demandant d'inscrire vos données personnelles. Si vous y donnez suite, le tour est joué et vous deviendrez rapidement une victime!

Que ce soit un courriel demandant de mettre à jour vos données afin que votre dossier ne soit pas désactivé ou que l'on vous informe que vous devez déboursier quelques dollars (par carte de crédit en ligne) pour recevoir un colis ou que vous devez remplir un formulaire afin de profiter d'un voyage gagné ou que l'on vous demande d'accéder à votre ordinateur afin de corriger un problème que vous n'avez pas signalé, la créativité des fraudeurs est sans limites!



PARTICULARITÉS À OBSERVER

- Pour les transactions de tous genres : regardez en haut à gauche dans la case de l'URL si les lettres http sont suivies d'un « s » et précédées d'un cadenas. Exemple : <https://accesd.mouv.desjardins.com>.
- Le message téléphonique est parfois en anglais : raccrochez et bloquez ce numéro si votre appareil le permet.
- Le message comporte des fautes de frappe, d'orthographe, de langue ou des espaces inutiles (remarquez que les fraudeurs améliorent leur français de plus en plus!).
- Une institution sérieuse ne demande jamais de réactiver un compte ou de donner des renseignements personnels en ligne. Il faut appeler l'institution ou accéder à son site en tapant vous-même l'adresse.
- Le message reçu donne souvent une adresse où communiquer : il ne faut jamais la copier/coller, mais taper vous-même l'adresse de l'institution.
- Il faut répondre aux questions suivantes avant d'ouvrir et de répondre :
 - est-ce un courriel ou un message attendu?
 - est-ce un courriel vraisemblable ou pertinent?
 - est-ce que le courriel me presse d'agir ou de réagir?

EN CAS DE DOUTE

- N'ouvrez pas le courriel, ne cliquez pas sur les liens hypertextes et n'ouvrez pas les pièces jointes d'une personne qui n'est pas sûre. Faites-le seulement après avoir vérifié la validité de l'adresse courriel et du message.
- Communiquez le message à votre institution bancaire (et à la police s'il comporte des menaces).
- Supprimez le message ou le texto de votre boîte de message, mais vous pouvez l'enregistrer sur votre disque dur si vous devez le conserver pour soutenir une plainte.

CONSEILS DE PRUDENCE

- Déchiquetez les papiers qui contiennent des renseignements personnels avant de les jeter.
- Mémorisez votre NIP ou mot de passe ou l'enregistrer dans un espace protégé avec mot de passe.
- Signez vos cartes de crédit dès leur réception.
- En cas de perte ou de vol de carte, il faut rapidement prévenir l'institution afin de faire annuler la carte. Vous ne serez pas tenu responsable des vols.
- Maintenez vos antivirus et antipourriels à jour.
- Ne jamais ouvrir un courriel douteux et, surtout, sa pièce jointe :
 - un courriel douteux est inattendu (personne ou institution inconnues);
 - donne un sentiment d'urgence (à défaut, il y aura désactivation de dossier ou perte de profit);
 - fait miroiter un avantage ou un profit que vous n'avez pas sollicité;
 - fait croire à un problème (exemple du petit-fils à l'étranger qui a besoin d'argent).

DANS LE DOUTE, VÉRIFIEZ AVANT DE RÉPONDRE

- Soyez prudent dans la transmission de votre adresse courriel ou de votre numéro de cellulaire.
- Attention aux jeux en ligne.
- Ne jamais copier/coller une adresse courriel prise sur Google ou un autre moteur de recherche. Il est préférable de la taper vous-même si vous ne connaissez pas l'institution.
- Détruisez les données de votre historique après une séance de consultation de sites divers.

ARNAQUES

Une arnaque est un piège qui vise à tromper, à soutirer des biens ou à falsifier des données ou documents. Les escrocs utilisent les mêmes moyens que pour l'hameçonnage. On peut trouver plus de détails sur le site suivant : <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/campagnes/fraude-arnaques.html>.

QUELQUES SITUATIONS COURANTES D'ARNAQUE

- Arnaque sentimentale : attention aux personnes qui vous manifestent de l'attachement ET qui vous sollicitent pour les aider financièrement. Quelle que soit la hauteur de la somme, le cumul devient parfois important.
- Faux appel de détresse d'un faux parent qui vous demande d'agir avec urgence (l'exemple connu du petit-fils qui sollicite les grands-parents pour obtenir une somme rapidement afin de sortir de prison à l'étranger!) :
 - vérifiez son identité par des questions personnelles : ville de naissance, prénom de ses parents, souvenirs connus; ne pas hésiter à raccrocher en cas de doute;



- jamais de transfert d'argent direct;
- validez l'information auprès de la famille;
- appelez votre conseiller ou la police pour signaler l'appel.
- Faux technicien qui veut réparer votre ordinateur ou appareil sans qu'il soit signalé :
 - aucune entreprise ne contacte ses clients pour régler un problème : c'est à vous d'appeler en cas de besoin;
 - n'acceptez jamais qu'un inconnu prenne le contrôle de votre ordinateur à distance;
 - n'exécutez aucune action à la demande de quiconque;
 - ne fournissez pas d'informations personnelles ni par courriel ni par téléphone.
- Fraude à l'investissement — détournement de fonds — paradis fiscaux, ici ou ailleurs :
 - assurez-vous de bien comprendre les caractéristiques et les risques des investissements proposés;
 - ne croyez pas une personne inconnue qui tente de vous convaincre que c'est légal ou qu'une autorité en valeur mobilière a approuvé le système;
 - vérifiez toujours l'accréditation de la personne qui propose des investissements, notamment auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF);
 - faites attention aux ventes pyramidales qui sont illégales;
 - prudence avec les offres de retrait d'un CRI ou d'un REER sans payer d'impôt (c'est vraiment une arnaque!);
 - méfiez-vous des messages qui vous informent que vous avez gagné à la loterie ou à un concours alors que vous n'avez pas participé; ne pas déboursier d'argent pour obtenir un prix ni donner d'informations personnelles; vérifiez auprès de la société de loterie par téléphone;
 - lors d'une vente en ligne ou d'un autre événement, refusez les paiements en trop d'un chèque qui dépasse la somme que l'on vous doit, surtout si on vous réclame la différence par Interac ou par virement; refusez, retournez le chèque et demandez un paiement électronique; obtenir toutes les coordonnées du payeur (nom, adresse, téléphone); à défaut, annulez la vente.

ATTENTION AUX RÉSEAUX SOCIAUX

- Méfiez-vous des concours qui invitent à cliquer et qui vous redirigent vers un autre site (souvent malveillant).
- Attention aux jeux qui semblent inoffensifs, mais qui ouvrent la porte à la saisie d'informations personnelles (inscrites sur votre profil).
- N'inscrivez pas vos données personnelles et ne les divulguez pas.
- Ne vous laissez pas convaincre par une personne qui vous promet beaucoup d'argent.
- N'effectuez jamais de transaction. Allez plutôt sur le site du fournisseur.
- Ne jamais publier vos photos ou vos informations de voyage avant votre retour à la maison.

POUR SIGNALER UNE FRAUDE, CONTACTEZ LE CENTRE ANTIFRAUDE DU CANADA

1 888 495-8501

<https://www.antifraudcentre-centreantifraude.ca/report-signalez-fra.htm>

LES COURRIELS OU TEXTOS INDÉSIRABLES (appelés POURRIELS)

Chaque jour, vous recevez ce type de courriels ou de textos indésirables envoyés massivement dans vos boîtes courriel ou de message. Mais comment ont-ils votre adresse courriel ou votre numéro de cellulaire? Grâce à des logiciels intelligents, des personnes malveillantes réussissent à retrouver votre courriel devenu disponible dans la stratosphère.

- Parfois par un manque de prudence de votre part (inscription sur des sites non recommandables ou sur vos plateformes de réseaux sociaux ou sur des sites d'opinion, de forum ou de sondage).
- Par une fuite de données survenue chez l'un des services utilisés.
- Vente de données collectées par une entreprise (une boutique vend les numéros des cellulaires de ses clients).
- Combinaison d'adresses créées au hasard de milliers de fournisseurs d'accès.

QUELQUES PETITS TRUCS

- Lors de votre inscription à une plateforme, un téléchargement ou un achat en ligne qui demande votre courriel, il faut vous assurer que le site ne mentionne pas qu'il sera partagé avec d'autres sites.
- Lisez bien leur politique de confidentialité.
- Ne pas cliquer sur le lien de désinscription d'une infolettre si on ne s'y est jamais abonné préalablement.
- Bloquez chacune des adresses des expéditeurs indésirables (Bon courage!). Au moins, cela envoie un signal à votre fournisseur.



- Changez votre adresse courriel si le problème devient envahissant.
- Créez une adresse courriel différente de votre adresse personnelle qui ne servira qu'à vos inscriptions sur des sites moins certains.
- Créez une adresse jetable du type YOPmail (voir site <https://yopmail.com/fr/>). C'est gratuit!
- Vérifiez si l'adresse courriel de l'expéditeur correspond à celle de l'entreprise annoncée (exemple : un courriel de Microsoft envoyé par une adresse courriel @hotmail ou @gmail est à supprimer).

QUE FAIRE AVEC DES MESSAGES DOUTEUX

- Surtout, ne pas les ouvrir.
- Simplement les supprimer et vider la corbeille.
- Ne pas cliquer sur les liens, ne pas visiter les sites annoncés dans un pourriel et, surtout, ne jamais acheter, car vous risquez d'être redirigé vers un site frauduleux.

CONCLUSION

La technologie doit demeurer pratique et utile. Elle ne doit surtout pas devenir un cauchemar pour personne! Malheureusement, certaines personnes mettent à profit leur talent pour des motivations malveillantes. Il faut donc demeurer prudent et vigilant!

Nicole Frascadore

SOURCES

Session *Comment je peux prévenir la fraude?*, conférencière M^{me} Lise Pedneault, directrice en développement des affaires chez Caisse Desjardins de l'éducation, le 21 février 2023.

Revue Protégez-vous

Investissement et arnaque : redoublez de vigilance!, Laura Landry, 11 janvier 2023;

Comment reconnaître la fraude financière? par Protégez-Vous en partenariat avec

l'Autorité des marchés financiers, le 17 janvier 2013;

Fraudes en ligne : la vigilance s'impose, Maité Belmir, 16 novembre 2022.

François Charron.com

Pourquoi est-ce qu'on reçoit des courriels indésirables et comment s'en débarrasser?

Hameçonnage et tentatives de fraudes : comment les reconnaître et s'en protéger?

Lectures

Lire, c'est ressourçant !

Votre Comité de la condition des femmes vous invite à faire de belles lectures pleines de découvertes. Voici deux livres que nous vous recommandons et qu'il est possible d'emprunter à la bibliothèque de L'APRFAE : *À nos filles* de l'auteure Michèle Plomer et *Stresse pas, Minou !* créé en collectif.



Le livre d'une grande sagesse *À nos filles* contient 12 conversations avec des femmes exemplaires qui sont des modèles de vie sans mesure.

Les femmes que l'on y découvre nous propulsent dans des réflexions à travers leurs parcours remplis de sagesse : celui de la pédiatre-hématologue Yvette Bonny, première femme à exercer une greffe de moëlle osseuse auprès d'un enfant au Québec et cet autre de Yasmina Chouakri, guidée par son amour pour la danse, qui nous parle de son réel désir de voir les femmes en contrôle de leur corps et de leur pensée.

Vous serez aussi transportés par les mots de Manon Barbeau, scénariste, réalisatrice et mère d'Anaïs Barbeau Lavalette, ceux de Joséphine Bacon, de Paule Baillargeon et de toutes les autres au charme bien défini. Oui, vous serez enchantés par ces beaux récits qui parlent de leurs luttes trop peu racontées.

Elles nous parlent tout simplement de la vie qui fait son cours.

Je vous souhaite une bonne lecture !

Maryse Vézina



Stresse pas, minou ! est un collectif de onze textes sur l'anxiété écrits par des femmes vivant avec un trouble. Il est dirigé par Joanie Pietracupa.

Par la voix de plusieurs personnalités féminines, on entre au cœur de ce « mal du siècle ».

Ces femmes partagent avec nous leurs écrits, leurs émotions, en nous racontant comment elles vivent avec l'anxiété; elles nous aident à mieux en comprendre les différentes facettes.

J'ai apprécié ce recueil rempli de bienveillance, de sensibilité et d'empathie.

Je vous recommande cette lecture.

Ghislaine Paquette

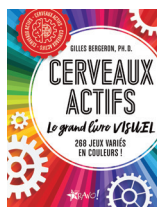
Au jeu !

Par déduction

Encerclez les objets restants après en avoir éliminé :

- trois qui sont des outils;
- trois dont le nom commence par O;
- trois qui sont des accessoires de médecine;
- trois qui ont six faces;
- trois qui ont des ailes;
- trois qui portent le même nom.

Qu'ont en commun les trois objets restants ? _____.



Jeu tiré du livre *Cerveaux actifs - Le grand livre visuel* de Gilles Bergeron, Ph. D. publié aux Éditions Bravo!, Montréal, 2021.

<https://www.groupemodus.com>



Témoignages

Chronique d'un retraité heureux !

Aaaaaaahhhhhh ! La retraite !

N'est-ce pas merveilleux !

J'allais dire « *marvellous* » mais, avec l'arrivée de la nouvelle pub du ministère de la Langue française pour conscientiser les Québécois au déclin du français, je ne m'aventurerai pas dans ces eaux-là ! Surtout après tous les « holà » que cela a suscités sur les réseaux sociaux...

Bref, je m'en tiendrai donc au sujet principal de cette première chronique : la retraite !

Pour moi, c'est arrivé en juin 2019 après 37 années d'enseignement, presque entièrement au primaire.

De belles années !

Mon projet de retraite ? Une belle grande maison construite en 2001 à Sainte-Adèle sur le bord de la rivière du Nord dans nos belles Laurentides ! Et, bien entendu, ce qui vient avec...

Vous avez deviné ? Oui, le plein-air !

Aaaaaaahhhhhh ! Le plein-air !

N'est-ce pas merveilleux, le plein-air ? !

Du vélo et du canot en été, de la randonnée pédestre en automne ainsi que du ski et de la raquette en hiver... Sillonner les pistes cyclables et les petites routes de campagne, pagayer sur les lacs et les rivières, glisser sur la neige d'un sentier forestier... quel bonheur !

Et tout ça, en se disant que, peut-être, si la chance nous sourit, nous croiserons sur notre route un des derniers faucons pèlerins !

P.S. : dans une deuxième chronique, je vous parlerai de mon retour au travail comme enseignant retraité...

Aaaaaaahhhhhh ! Le travail !

*Normand Champagne
collaboration spéciale*

L'ITHQ, quel amour !

Ah, comme il est agréable de nous rencontrer autour d'un bon repas !

Nous formons une grande famille à l'APRFAE et je suis toujours heureuse de revoir tous ces visages familiers que nous avons l'habitude de croiser presque tous les mois. Si nous manquons un rendez-vous mensuel, c'est comme une éternité qui nous a passé sous le nez.

Nous étions heureux de participer à cette activité répartie sur deux jours – eh oui, cette sortie est des plus populaires ! – et de rencontrer les nouveaux membres qui s'ajoutent de façon continue. Je souhaite la bienvenue à tous ceux-là !

Comme d'habitude, les dernières créations culinaires nous ont été présentées par des étudiants fébriles et ravis de nous servir avec leur meilleur sourire et leur bonne humeur. Il est certain que la note va en conséquence de leur service mais, étant des enseignants nous-mêmes, nous comprenions leur nervosité à vouloir nous plaire.

Tout compte fait, le service a été impeccable. Les plats variés nourrissaient l'œil avant l'estomac. Quel bon potage au cœur de persil ! Beau risotto dans le plat du voisin ! Les belles ravioles à la sauce de queue de bœuf ! L'inspiration végétarienne dont le tofu frit était exceptionnel ! La truite poêlée exquise ! Tant de plats appétissants nous ont été servis avec beaucoup de soin sous l'œil bienveillant de leur professeur, en salle.

À l'année prochaine pour un autre repas !

*Marie-Rose Bascaron
collaboration spéciale*

Activités

Haute-Yamaska

Les membres de la Haute-Yamaska ont profité de novembre 2022 pour créer une œuvre artistique.

À l'atelier de Mme Hortense, ils ont peint un joyeux bonhomme de neige sur du coton ancien (style sac à farine). Le tout dans une ambiance décontractée, faite de travail, de jasette et remplie de rires heureux.

Ensuite, on a eu droit à un excellent dîner sur place.



Déjeuner du Nouvel An BLLMV

Les membres BLLMV de l'APRFAE avaient rendez-vous le 25 janvier dernier au restaurant *Coco Frutti* à Laval pour un déjeuner du Nouvel An. Une cinquantaine de personnes s'étaient rassemblées pour ce repas. Le choix des plats était d'une grande variété, par exemple : des crêpes trois fromages, asperges jambon, crêpes magiques, etc. accompagnées d'une montagne de fruits frais ! Un vrai délice !... Quoi de mieux qu'un délicieux repas partagé avec des convives qui ont tant de sujets variés de conversation donnant lieu à des échanges passionnants. Nous aurons bientôt la possibilité de nous revoir, au mois d'avril, à la cabane à sucre *Sucrerie Bonaventure* à Mirabel. Au plaisir de vous y retrouver en nombre.

À bientôt !

Julie Otis et Jean-Pierre Julien

Activités

Dîner annuel au resto-école La Relève gourmande de l'ITHQ

Les 6 et 7 décembre 2022, les membres de la région BLLMV ont pu renouveler la tradition de partager un excellent repas au resto-école de l'ITHQ. Nous étions à pleine capacité, soit 50 personnes par jour. Aux dires des membres, tous les choix étaient exceptionnels, un régal. Le service était excellent, l'ambiance était agréable et amicale, tout pour susciter les échanges entre les membres.

Rappelons que le restaurant a comme mission l'application pédagogique de divers programmes de cuisine, de pâtisserie, de gestion et de service où les élèves mettent en pratique leurs connaissances sous la supervision d'un professeur. L'ITHQ privilégie les aliments du Québec et leurs producteurs, la cuisine y est aussi recherchée que savoureuse, le tout à un prix très raisonnable.

Cette activité a très bien débuté la période des Fêtes. Nous nous disons donc : « À l'année prochaine ! » Un grand merci au Comité des activités.

Lise Gervais

Salle à manger L'Entre-Deux

École hôtelière, campus de Brome-Missisquoi, Cowansville.

Une rencontre d'exception établissant un record de 24 personnes inscrites.

Une expérience culinaire de choix grâce aux élèves de l'école habilement dirigés par une équipe d'enseignants dévoués.

Le buffet du midi a été grandement apprécié.

Il y en avait donc pour tous les goûts.

Il était également possible d'acheter des plats cuisinés sur place.

C'était notre rendez-vous annuel de février.

Chaque région a son école d'hôtellerie : une formule à choisir.

Solution du jeu : les mots trombone, saxophone et couronne s'assemblent ensemble.

Membres du Conseil d'administration et des différents Comités 2022-2023

Le Conseil d'administration composé de sept postes :

Nicole Frascadore
à la présidence

Jacques Dupont
à la vice-présidence au secrétariat

Jocelyne Dupuis
à la vice-présidence à la trésorerie, administratrice à l'action sociopolitique et à l'environnement

André Patry
administrateur

Martine Roberge
administratrice à la condition des femmes

Maryse Vézina
administratrice de L'Après FAE

Josée White
administratrice

Comité des finances :

Jocelyne Dupuis, Gaétan Asselin, Suzanne Desaulniers, William Fayad

Comité des statuts :

Jacques Dupont, Joanne Camirand, Siham Abou Nasr, André Patry

Comité des élections :

Joanne Camirand, Flore Michaud, Danielle Tremblay

Comité de la condition des femmes :

Martine Roberge, Christine Lord, Marie-Andrée Nantel, Ghislaine Paquette, Maryse Vézina, Josée White

Comité d'action sociopolitique :

Jocelyne Dupuis, Siham Abou Nasr, André Patry, Badiâa Sekfali, Josée White

Comité de l'environnement :

Jocelyne Dupuis, Siham Abou Nasr, Christine Favreau, Lyne Gravel, Danielle Paquette, Badiâa Sekfali

Comité du journal :

Maryse Vézina, Claude Belcourt, Michel Dubreuil

Comité des arts visuels :

Nicole Frascadore, Carmen Neault, Badiâa Sekfali

Comités régionaux :

Basses-Laurentides, Laval, Montréal, Vaudreuil (BLLMV)
Jean-Pierre Julien, Denise Martel, Nicole Pierre, Luc Portelance, Danielle Tremblay

Haute-Yamaska
Martine Roberge, Monique Benoit, Anise Bourassa Lamy, Priscille Lafontaine, Sonia Riendau Lesage

Outaouais
Jacques Dupont, Francine Chénier, Marthe Duval, Robert Martin, Diane Ross

numéros à conserver :

APRFAE..... 514 666-6969

..... sans frais | 877 312-1727

beneva- Régime d'assurance collective
APRFAE (contrat 109995)

..... | 800 463-4856

beneva - ass. générales
(contrat 1275)..... | 844 928-7307

Caisse Desjardins
de l'Éducation..... 514 351-7295

ou | 877 442-3382

Retraite Québec
(CARRA)..... 514 873-2433

| 800 368-9883

ou | 800 463-5185

RAMQ..... 514 864-3411

ou | 800 561-9749

SAAQ..... 514 873-7620

ou | 800 361-7620

Sécurité de
la vieillesse..... | 800 277-9915

Crédit d'impôt..... 514 864-6299

ou | 800 267-6299

Office de protection des
consommateurs..... 514 253-6556

ou | 888 672-2556

Références-Aînés..... 514 527-0007

N'hésitez pas à nous faire parvenir des articles, des annonces : concerts, expositions, conférences, voyages, etc. Nous nous ferons un plaisir de vous publier.



Le journal de l'APRFAE
Infographie :
Danielle Turgeon

APRFAE
8550, boul. Pie-IX, bureau 100
Montréal (Québec) H1Z 4G2

Téléphone : 514 666-6969
sans frais : 1-877-312-1727
Télécopieur : 514 666-6770
Courriel : retraites@aprfae.ca

www.aprfae.ca

